

Les territoires métropolitains innovants : technopoles et pôles de compétitivité

Tunis 19 & 20 juin 2007



Pour financer et accompagner **les PME**



Une politique territoriale de valorisation de l'innovation

- Partir des atouts locaux
- Fusionner approches géographiques et sectorielles
- Faire l'inventaire des activités industrielles à contenu technologique
- Etablir une cartographie technologique du pays en fonction de l'existant (pôles transports, mer, agro-alimentaire, automobile, électronique)





L'interaction entre les pôles innovants et la vie citoyenne

- L'implantation des technopoles doit aller de pair avec la politique territoriale : créer un écosystème de l'innovation
- L'impact en termes d'emplois attendus dans les secteurs innovants se fait en partie grâce aux créations d'entreprises
- L'environnement nécessaire à ce développement doit favoriser :
 - L'urbanisation
 - Les transports locaux et internationaux
 - L'accès rapide aux informations, internet
 - Les infrastructures de loisirs

**INNOVATION + DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE =
UN DUO GAGNANT**



Créer et financer des réseaux

- **Echanger et partager des connaissances sur un même lieu entre :**
 - Le monde économique (Pme + grands groupes)
 - Les acteurs de la technologie (universités, centres techniques)
 - Le secteur financier
- **Créer des passerelles pour :**
 - Mettre en place des réseaux d'interface
 - Détecter et accompagner les projets innovants (RDT, CRITT, Pacte Pme...)
 - Faciliter les transferts de technologie (service des relations industrielles des universités, sociétés de recherche sous contrat)
 - Mener des actions collectives (journées d'information, appels d'offres...) entre offreurs et demandeurs de technologies



La nécessité d'une double approche

- **Au niveau national : renforcer l'offre du pays**
 - Mise en place de politique de soutiens financiers directs aux projets innovants
 - Proposer simultanément aux Pme des services d'accompagnement et des financements
 - Mener une politique d'éducation active
 - Créer des passerelles entre universités et entreprises
 - Accueil des techniciens et doctorants dans les Pme
 - Prendre appui sur le réseau des chercheurs et entrepreneurs à l'étranger





La nécessité d'une double approche

- **Au niveau international : favoriser les investissements extérieurs**
 - L'attractivité est liée à la vitrine technologique du pays
 - Les entreprises innovantes qui développent des produits et surtout des services seront moteurs dans le développement d'un pôle
 - Les grands groupes, les Pme, les universités et les centres de recherche doivent se présenter en cluster régional face aux décideurs internationaux.





Exemples

- **La valorisation de l'offre nationale**
 - La TUNISIE
 - Le plan de modernisation industrielle
 - Le projet de création de l'APRICE
- **L'attractivité du territoire**
 - Le MAROC
 - Le plan émergence
 - Le rôle des Centres Régionaux d'Investissements





Technopoles et innovation

- **Faciliter l'émergence des projets d'innovation**
 - Ex. Concours création d'entreprises
 - RDT
- **L'accompagnement**
 - Monter un réseau d'expertise pour l'ingénierie des projets et le montage des partenariats
- **Le financement**
 - Adapter des soutiens financiers pour l'ensemble de la chaîne de l'innovation
 - Créer des outils spécifiques pour les projets situés dans les pôles, par ex. sous forme de bonus, pour les projets labellisés.





Vendre les technopoles à l'international

- Les entreprises innovantes visent les marchés internationaux. Ex. : secteur des TIC
- Bâtir des coopérations internationales au service des projets de recherche et d'innovation
- La coopération internationale permet de fédérer les différents acteurs :
 - Des entreprises de toutes tailles
 - Des centres de recherche publics et privés
 - Des établissements de formation de tous niveaux
- Nécessité de coordonner les politiques nationales liées au fonctionnement des pôles et les politiques locales qui agissent sur leur développement

